
Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024

Cote du document: EB 2022/136/R.13

Point de l'ordre du jour: 8 b)

Date: 18 août 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 6 du présent document et à prendre note des dates pour les quarante-sixième et quarante-septième sessions du Conseil des gouverneurs.

Questions techniques:

Alessandra Zusi Bergés

Cheffe
Services linguistiques et de conférence
Bureau du Secrétaire
courriel: ConferenceStaff@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
courriel: igmr@ifad.org

Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024

A. Sessions du Conseil d'administration en 2024

1. Les dates suivantes sont proposées pour les sessions du Conseil d'administration qui auront lieu en 2024:
 - Cent quarante et unième session Du lundi 22 au mercredi 24 avril 2024*
 - Cent quarante-deuxième session Du mardi 17 au jeudi 19 septembre 2024
 - Cent quarante-troisième session Du mardi 10 au jeudi 12 décembre 2024

** Cela permettrait d'organiser les Journées de réflexion du Conseil d'administration du mercredi 24 (après-midi) au vendredi 26 avril 2024. Ces dates peuvent également être échangées afin que les Journées de réflexion aient lieu avant la session, au cours de la même semaine, si les membres du Conseil sont d'accord.*
2. Des dates précises sont proposées, mais les représentants au Conseil d'administration sont invités à noter que, dans chaque cas, la semaine entière a été réservée dans le calendrier des sessions des organes directeurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du FIDA et du Programme alimentaire mondial (PAM) et des autres réunions principales, afin que la charge de travail liée aux réunions et manifestations connexes (telles que les séminaires informels en marge des sessions du Conseil d'administration) soit gérée avec flexibilité.
3. Un calendrier révisé des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales pour 2023 et 2024 sera communiqué en temps utile. Les secrétariats de la FAO, du FIDA et du PAM établissent ce calendrier en concertation, de manière à coordonner les dates de réunion de leurs organes directeurs respectifs et d'autres réunions de haut niveau qui requièrent la participation des représentants permanents établis à Rome.
4. Les représentants au Conseil d'administration sont également informés que la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs est prévue les mercredi 14 et jeudi 15 février 2024.
5. Enfin, le Conseil d'administration est également invité à noter que la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs, initialement prévue du mercredi 15 au jeudi 16 février 2023, se tiendra du mardi 14 au mercredi 15 février 2023 pour permettre à la première session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA d'avoir lieu du 16 au 17 février.

B. Recommandation

6. Le Conseil d'administration est invité à approuver les dates de ses sessions et de ses Journées de réflexion en 2024, telles qu'elles sont proposées ci-dessus.